



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

Adoption du Règlement 2016-03 relatif aux animaux

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que lors de la séance régulière tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2016-03 intitulé « Règlement relatif aux animaux ».

Ce règlement définit les règles concernant les chiens, les chats, les animaux de compagnie, les animaux de ferme, les animaux indigènes et non indigènes au territoire québécois et entre en vigueur le jour de sa publication.

Vous pouvez consulter ce règlement au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 5^e jour du mois d'avril 2016

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

Adoption du Règlement 2016-04 sur les branchements à l'égout sanitaire

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que lors de la séance régulière tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2016-04 intitulé « Règlement sur les branchements à l'égout sanitaire ».

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Vous pouvez consulter ce règlement au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 5^e jour du mois d'avril 2016

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière